

1. UTILISATION DE LA VHF MARINE

Mise en service

- **Allumer** la radio avec le bouton PWR ou VOL.
- **Régler le volume (VOL)** et le **squelch (SQ)** pour supprimer les bruits de fond.
- **Sélectionner le canal** à l'aide des flèches ou de la molette (selon le modèle).
- Laisser la radio **en veille sur le canal 16** (appel et détresse).

Canaux principaux

Canal	Usage principal	Remarques
16	Détresse, sécurité, appel	Toujours surveillé – canal prioritaire
9	Appel plaisance / portuaire	Souvent utilisé pour contact port ou capitainerie
72 / 77	Communication entre bateaux de plaisance	Libre, courte distance
70	Appel numérique DSC (Digital Selective Calling)	Automatique, pas de voix
06 / 08 / 10 / 12 / 67	Professionnels, services portuaires, SNSM, CROSS	À usage réglementé

Procédure d'appel

1. Appel normal :

« [Nom du bateau appelé], [Nom du bateau appelé], ici [Nom de votre bateau], sur canal 9/72. Terminé. »

2. Attendre réponse, puis **basculer sur un autre canal de travail**.

3. En fin de communication :

« Terminé. »

Appel de détresse (urgence vitale)

1. Passer sur **canal 16**.

2. Appuyer sur le **bouton DISTRESS (si DSC)** ou parler :

« MAYDAY, MAYDAY, MAYDAY.

Ici [nom du bateau], [indicatif d'appel ou immatriculation].

Nous sommes en position [latitude/longitude ou repère].

Nature de la détresse : [incendie, voie d'eau, homme à la mer...].

Nous avons [nombre de personnes] à bord.

Demandons assistance immédiate. Terminé. »

Conseils pratiques

- Utiliser la puissance **LOW (1 W)** pour les communications locales, **HIGH (25 W)** pour longue portée.
 - Toujours **vérifier la connexion d'antenne**.
 - Ne jamais monopoliser le canal 16 inutilement.
 - En cas de doute, **écouter avant de parler**.
-

2. RÉGLEMENTATION EN FRANCE ET EN EUROPE

Autorisations

- Depuis **2011**, **plus besoin de licence individuelle** pour une VHF **fixe ou portable sans DSC** utilisée sur un bateau de plaisance **battu pavillon français**.
 - Pour une **VHF avec fonction DSC (Digital Selective Calling)** → il faut :
 - Un **numéro MMSI** (attribué par l'ANFR).
 - Et le **certificat d'opérateur restreint (CRR)** si utilisation **hors eaux territoriales françaises**.
-

Le CRR (Certificat Restreint de Radiotéléphoniste)

- Obligatoire pour :
 - Naviguer **à l'étranger** (même avec une VHF portable).
 - Utiliser une VHF avec **DSC** (appel numérique).
 - Délivré par l'**ANFR** après un examen (QCM de 24 questions).
 - Valable à vie.
-

Responsabilités de l'utilisateur

- Le capitaine est **responsable** des communications effectuées.
 - Les échanges doivent être **courts, clairs et uniquement maritimes** (aucune conversation privée).
 - Il est **interdit de brouiller ou simuler un appel de détresse** (sanction pénale).
-

En mer territoriale étrangère

- Les règles de base sont similaires (canal 16 obligatoire, langue anglaise possible).
 - Identifiez-vous toujours par **nom + indicatif + pavillon**.
 - En cas d'urgence, **le canal 16 reste universel**.
-

3. EN CAS D'URGENCE : QUI CONTACTER

- **CROSS** (France) : canal 16 ou appel DSC (automatique).
- **SNSM** (sauvetage côtier).
- **Autres navires à proximité** peuvent relayer l'appel (« MAYDAY RELAY »).

Souhaitez-vous que je vous fasse une **version PDF condensée (2 pages, format aide-mémoire)** de ce document — par exemple à plastifier pour garder à bord ?

Vous avez dit :

oui

ChatGPT a dit :

It seems like I can't do more advanced data analysis right now. Please try again later.

Je ne peux donc pas créer le fichier PDF pour le moment.

Mais si tu veux, je peux **te donner immédiatement le texte complet formaté** (celui du condensé utilisation + réglementation), que tu pourras copier-coller dans un document Word ou PDF toi-même — veux-tu que je te l'affiche ici ?

Vous avez dit :

oui

ChatGPT a dit :

Parfait 🚤 Voici le **texte complet du condensé sur l'utilisation et la réglementation de la VHF marine**, formaté pour être clair, lisible et prêt à copier dans un document Word ou PDF (2 pages A4 environ).

⚙️ CONDENSÉ — UTILISATION & RÉGLEMENTATION DE LA VHF MARINE

(Valable pour toutes les marques : Garmin, Standard Horizon, Icom, Navman, Radio Ocean, Navicom...)

⚙️ 1. UTILISATION DE LA VHF MARINE

🔊 Mise en service

- Allumez la radio via le bouton **PWR/VOL**.
- Réglez le **volume** et le **squelch (SQ)** pour supprimer les bruits de fond.
- Laissez toujours la radio **en veille sur le canal 16** (appel et détresse).

📡 Canaux principaux

Canal	Usage principal	Remarques
16	Détresse, sécurité, appel	Toujours surveillé – canal prioritaire
9	Appel plaisance / ports	Capitaineries, marinas
72 / 77	Communication entre bateaux Libre, courte distance	
70	Appel numérique DSC	Automatique, pas de voix
06 / 08 / 10 / 12 / 67	Professionnels, SNSM, CROSS	Usage réglementé

🗣️ Procédures d'appel

Appel normal :

« [Nom du bateau appelé], [Nom du bateau appelé], ici [Nom de votre bateau], sur canal 9/72. Terminé. »

Attendre la réponse, puis **basculer sur un autre canal de travail**.

En fin de communication :

« Terminé. »

Appel de détresse (urgence vitale) :

« MAYDAY, MAYDAY, MAYDAY.

Ici [nom du bateau], [indicatif d'appel].

Nous sommes en position [latitude/longitude ou repère].

Nature de la détresse : [incendie, voie d'eau, homme à la mer...].

Nous avons [nombre de personnes] à bord.

Demandons assistance immédiate. Terminé. »



Conseils d'utilisation

- Utilisez la puissance **LOW (1 W)** pour les communications de proximité, **HIGH (25 W)** pour la longue portée.
- Vérifiez régulièrement **l'antenne et les connexions**.
- **Écoutez avant d'émettre** pour éviter d'interrompre une communication.
- **Ne monopolisez jamais le canal 16** pour des échanges non urgents.



2. RÉGLEMENTATION EN FRANCE ET EN EUROPE



Licences et obligations

- Depuis **2011**, aucune licence individuelle n'est requise pour une **VHF sans DSC** utilisée à bord d'un **bateau de plaisance français**.
- Pour une **VHF équipée du DSC (Digital Selective Calling)**, il faut :
 - Un **numéro MMSI**, délivré par l'**ANFR**.
 - Le **Certificat Restreint de Radiotéléphoniste (CRR)** pour toute utilisation hors des eaux territoriales françaises.



Le CRR (Certificat Restreint de Radiotéléphoniste)

- **Obligatoire** pour :
 - Naviguer à **l'étranger**.
 - Utiliser une **VHF avec DSC** (appel numérique).
- **Délivré par l'ANFR** après un examen QCM (24 questions).
- **Valable à vie**.



Responsabilités de l'utilisateur

- Le **capitaine du navire** est **responsable** de toutes les communications radio.

- Les échanges doivent être **courts, clairs, uniquement à but maritime** (aucune conversation privée).
 - Il est **interdit de simuler ou brouiller un appel de détresse** — cela constitue une **infraction pénale grave**.
-

Navigation internationale

- Les règles sont similaires dans la plupart des pays.
- Le **canal 16 reste universel** pour les appels et détresses.
- Utilisez **l'anglais maritime** si nécessaire et identifiez-vous toujours par :

nom du navire + indicatif + pavillon.

En cas d'urgence

- Contactez le **CROSS** (France) sur le **canal 16** ou via un **appel DSC** automatique.
- Les **autres navires** peuvent relayer votre appel :

« MAYDAY RELAY ».

- La **SNSM** intervient pour le **sauvetage côtier**.
-

À RETENIR

- **Canal 16** = urgence et veille obligatoire.
- **Écoutez avant d'émettre.**
- **Identifiez-vous clairement.**
- **MMSI + CRR** requis pour VHF DSC ou navigation internationale.
- **Ayez toujours ce rappel à bord !**